CONCOURS ANNUEL DE THÈSES
INSTITUT UNIVERSITAIRE VARENNE

Édition 2016
Publication des thèses sélectionnées par un jury de spécialistes

12 catégories en Droit et Sciences sociales

Inscriptions :
Du 30 novembre 2015 au 5 avril 2016
Contact : Magalie Besse
theseprixvarenne@gmail.com

Cour Pénale Internationale
International Criminal Court

BANQUE POPULAIRE
FÉDÉRATION NATIONALE

LGDJ
lextenso éditions

FONDATION VARENNE

INSTITUT UNIVERSITAIRE VARENNE

LE CONCOURS

est organisé, dans le cadre de sa mission de diffusion des connaissances, par l'Institut Universitaire Varenne, au nom et pour le compte de la Fondation Varenne.
Ce concours est destiné à la publication des thèses lauréates, les candidats accessit peuvent se voir proposer une publication à compte d'auteur.
Les thèses sont publiées dans la « Collection des Thèses » de l'Institut, diffusée par la LGDJ-Lextenso éditions.
En 2015, plus de 200 candidatures ont été déposées.

LE JURY

est co-présidé par le Professeur Jean-Pierre Massias, Président de l'Institut Universitaire Varenne, et Daniel Pouzadoux, Président de la Fondation Varenne. Il est composé de trente-cinq universitaires de renom, qui sélectionnent les thèses lauréates, par catégorie, en fonction de leurs spécialités respectives.

CANDIDATER

Tous les docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2015 peuvent candidater du 30 novembre 2015 au 6 avril 2016.
Pour ce faire, ils doivent :
- choisir une catégorie (voir ci-contre),
- créer leur espace candidat et s'inscrire au concours en téléchargeant leur CV, leur thèse, son résumé et le rapport de soutenance (http://www.fondationvarenne.com/candidater-au-prix-de-theses),
- finaliser leur inscription en adressant également ces pièces à Magalie Besse (theseprixvarenne@gmail.com).

Les candidats sont invités à consulter le Règlement du concours avant leur inscription.

LES CATÉGORIES

LES CANDIDATS NE PEUVENT CONCOURIR QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE

DOUZE CATÉGORIES SONT OUVERTES AU CONCOURS :

- Sciences de l'information et de la communication ;
- Droit des médias, du pluralisme et des entreprises de presse ;
- Démocratisation (Transition démocratique, Justice transitionnelle et sortie de conflit) ;
- Justice pénale internationale (catégorie soutenue par la Cour pénale internationale) ;
- Concepts fondamentaux du droit constitutionnel national et comparé ;
- Protection interne, européenne et internationale des droits fondamentaux ;
- Droit européen ;
- Histoire du droit et des institutions ;
- Théorie générale et philosophie du droit ;
- Philosophie politique et histoire des idées de la République ;
- Droit privé : concepts fondamentaux et droit comparé ;
- Droit privé des activités économiques et des coopératives financières (catégorie soutenue et financée par la Fédération nationale des Banques Populaires).

Cour Pénale Internationale
International Criminal Court

BANQUE POPULAIRE
FÉDÉRATION NATIONALE
www.fnbp.fr

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE VARENNE

Basé à Bayonne, l'Institut Universitaire Varenne (IUV) est une association chargée de promouvoir et diffuser les connaissances.
Dirigé par un conseil d'administration et entouré par un conseil scientifique, il est présidé par Jean-Pierre Massias (Professeur de droit public à l'UPPA) et dirigé par Magalie Besse.
L'IUV exerce ses activités dans les domaines de la Démocratie, de la Paix et de la Presse.
Outre son concours annuel de thèses, l'IUV édite plusieurs collections, diffusées par la LGDJ : la « Collection des Thèses », « Colloques & Essais » et « Transition & Justice », ainsi que plusieurs revues dont *Est Europa* et *Les Cahiers de l'Institut* (à venir).
L'IUV est partenaire de l'Association Francophone de Justice Transitionnelle, de la Chaire de gestion des conflits de la Fondation partenariale de l'Université de Limoges, de l'Institut des Hautes Études sur la Justice et du réseau Kultura, avec lesquelles il mène certaines de ses activités scientifiques.